



Ma Commune Ma Santé



Adhésion  
immédiate

► 05 64 10 00 48

Ligne ouverte du lundi  
au vendredi de 9h à 18h.

## Offre Pavillon Prévoyance

Les + PAVILLON  
PRÉVOYANCE

- Une expérience confirmée de plus de 90 ans dans la protection santé
- Union de mutuelles basée en Gironde
- Membre de la Mutualité Française
- Le vrai esprit mutualiste !

Les + produit

- La liberté de choisir une garantie différente pour chaque personne de votre famille
- Adhésion-confiance : pas de questionnaire médical, aucune exclusion
- Tiers payant (pas d'avance de frais) chez plus de 100 000 professionnels de santé
- Prise en charge immédiate de vos dépenses de santé
- Assistance santé 24h/24 et 7j/7
- E-service : espace privatif sécurisé sur pavillon-prevoyance.fr, alerte remboursement par mail
- Réseau de soins ITELIS : plus de 6000 professionnels de santé partenaires offrent avantages et tarifs préférentiels en optique, dentaire et audioprothèse
- Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes : tous les services sur mutualite.fr
- Contrat éligible Loi Madelin Travailleur indépendant

### Tarifs mensuels\* TTC

2015/2016

	ÉCONOMIE	SÉCURITÉ	CONFORT
ENFANT (-18 ans)*	16€ <sup>49</sup>	23€ <sup>63</sup>	40€ <sup>10</sup>
ADULTE - 60 ANS	32€ <sup>92</sup>	46€ <sup>82</sup>	75€ <sup>74</sup>
ADULTE 60 ANS et +	63€ <sup>88</sup>	82€ <sup>14</sup>	116€ <sup>45</sup>

\*Hors frais d'adhésion association ACTIOM 10€/an (soit 0,83€/mois). Gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant. Tarifs Régime Général hors Île-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur et hors Régime Alsace Moselle.



► 05 64 10 00 48

Service conseils & Souscription

(Prix d'un appel local)

souscription@macommunemasante.com

Conformément et sous réserve des dispositions du décret contrat responsable en vigueur.

(1) Limité à 30 jours par an pour l'alcoolologie et psychiatrie hors forfait journalier. (2) Selon la nature de l'intervention ou des soins. (3) Pas de prise en charge hors parcours de soins coordonnés de la diminution du taux de remboursement de la Sécurité sociale et des dépassements d'honoraires. Remboursement minoré pour les médecins n'ayant pas adhéré au contrat d'accès aux soins. (4) Limité à 30 jours par an à la suite d'une intervention chirurgicale et 30 jours par an si non consécutif à une intervention chirurgicale hors forfait journalier. (5) Limité à 30 jours par an en rééducation ou convalescence ou moyen séjour ou psychiatrie ou alcoolologie - Limité à 60 jours par an par affection en hospitalisation médicale. (6) Limité à un PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale) par an et par personne, soit pour 2015 : 3 170€ (Nous consulter pour montant actualisé). (7) Verres simples avec sphère entre -6 et 6 ou cylindre inférieur ou égal à 4 dioptries, verres complexes : autres types de verres que verres simples définis ci-dessus. Votre mutuelle prend en charge le forfait sur les actes lourds et ne prend pas en charge les franchises appliquées par l'Assurance Maladie Obligatoire : participation forfaitaire d'1€ à chaque consultation et acte médical, 0,50€ par boîte de médicament et par acte paramédical, 2€ par transport sanitaire. Votre mutuelle se réserve le droit de maintenir ou réajuster ses prestations si le taux de remboursement de la Sécurité sociale est modifié.



ACTIOM

Association loi 1901

Garantie Complémentaire Santé déterminée dans le respect du parcours de soins coordonnés sur la base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire et dans la limite des dépenses réelles. Selon les conditions du contrat et de la notice d'information. Limite d'âge à l'adhésion : 80 ans. Et sous réserve de modifications réglementaires non publiées à la date d'établissement du présent document (27 mai 2015). Contrat «responsable et solidaire»

	ÉCONOMIE	SÉCURITÉ	CONFORT
<b>HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE</b>			
Forfait journalier hospitalier (prise en charge illimitée)	100%	100%	100%
Frais de séjour chirurgical et médical	100% (1)	100% (1)	100% (1)
Soins hospitalier	100% (3)	100% à 160% (2)(3)	100% à 200% (2)(3)
Traitement du cancer	100% (3)	160% (3)	200% (3)
Maison de repos, convalescence, centre de rééducation moyen séjour	100% (4)	100% (4)	100% (4)
Frais d'accompagnement	-	27,50€ /jour limité à 10 jours	27,50€ /jour limité à 10 jours
Chambre particulière avec nuitée	-	-	53€/jour (5)
Accouchement	100%	160% (3)	200% (3)
<b>TRANSPORT</b>			
	100%	100%	100%
<b>SOINS MÉDICAUX</b>			
Medecins généraliste, spécialistes	100%	130% (3)	200% (3)
Imagerie médicale	100%	130% (3)	200% (3)
Biologie médicale	100%	100%	100%
Auxiliaires médicaux	100%	100%	100%
<b>PHARMACIE</b>			
Médicaments à 65%	100%	100%	100%
Médicaments à 30%	-	100%	100%
Médicaments à 15%	-	100%	100%
Vaccin antigrippal	-	100%	100%
Autres vaccins	-	40€	40€
<b>MÉDECINE DOUCE</b>			
Acupuncture, chiropractie, étioopathie Homéopathie, osthéopathie, réflexologie	-	60€ limitation à 30€ <del>acte</del>	120€ limitation à 30€ <del>acte</del>
<b>PROTHÈSE</b>			
Auditive	100%	150%	300%
Orthopédique, appareillage et accessoires	100%	150%	300%
Capillaire, mammaire et oculaire	100%	300% limité à 300€/ type de prothèse	300% limité à 300€/ type de prothèse
<b>DENTAIRE</b>			
Soins	100%	100%	100%
Prothèse dentaire acceptée	100% (6)	250% (6)	350% (6)
Parodontologie	-	-	200€ par an /pers.
Implantologie	-	-	500€ par an /pers.
Prothèse dentaire provisoire	-	-	200€ par an /pers.
Orthodontie acceptée	100%	300%	300%
Orthodontie refusée	-	-	300€ par an /pers.
<b>OPTIQUE</b> Forfaits valables pour un équipement (une monture + 2 verres) tous les deux ans excepté pour les personnes âgées de moins de 18 ans et renouvellement justifié par une évolution de la vue (7) : tous les ans.			
Monture	100%	100% + 30€/pers.	100% + 100€/pers.
Verres simples (7)	100%	100% + 30€/verre	100% + 150€/verre
Verres complexes (7)	100%	100% + 85€/verre	100% + 200€/verre
Lentilles acceptées	100%	100% + 100€/an/pers.	100% + 200€/an/pers.
Lentilles refusées	-	100€ par an /pers.	200€ par an /pers.
Myopie	-	200€ <del>œil</del>	370€ <del>œil</del>
<b>CURE THERMALE</b>			
Forfait établissement	100%	100%	100%
Honoraires de surveillance	100%	100%	100% + 110€/an/pers.
<b>PRÉVENTION</b>			
Densitométrie osseuse	-	35€	35€
Contraception	-	32€	32€
Sevrage tabagique	-	-	90€€
Amniocentèse	-	45€	45€
Podologie / diététique / allergologie	-	25€	25€
Consultation podologie en diabétologie	-	-	25€
Auto-tensiomètre	-	80% des dépenses réelles limité à 30€ <del>an / famille</del>	80% des dépenses réelles limité à 30€ <del>an / famille</del>
<b>DIVERS</b>			
Forfait naissance et adoption	-	230€	230€€
<b>ASSISTANCE À DOMICILE</b> 24H/24 - 7j/7 Aide ménagère, garde d'enfants, assistance scolaire à domicile			
<b>Imagerie médicale : radiologie, échographie, scanner, endoscopie... - Biologie médicale : examens réalisés par un laboratoire d'analyses médicales.</b>			